

2015-12-30

2015-3016

MICROCIDE L-60

Agent de contrôle des algues, des bactéries et des champignons pour les systèmes de refroidissement d'eau

NO. D'ENREGISTREMENT 17025 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

Disodium cyanodithioimidocarbonate 3.68%

Potassium N-methyldithiocarbamate 5.07%

DANGER CORROSIF POISON

INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

Contenu Net: 1L, 20L, 205L

PACE CHEMICALS LTD.

1597 Derwent Way

DELTA, C.-B.

V3M 6K8

1-800-799-6211

MODE D'EMPLOI

Note: Pour contrôler la croissance microbologique des tours de refroidissement d'eau, nettoyez le système pour enlever la croissance biologique et autres dépôts. Ajoutez une dose de MICROCID L-60 dans le système à un point où il sera uniformément mélangé.

Un système de pompe doseuse doit être utilisé lors de l'application de ce produit.

Dose Initiale: Ajoutez 50 à 100 ml de MICROCID L-60 à 1,000 litres d'eau dans le système. Répétez jusqu'à ce que le contrôle soit réalisé.

Dose Suivante: Quand le contrôle microbien est évident, ajoutez 20 à 100 ml de MICROCID L-60 par 1,000 litres d'eau dans le système tous les 1 à 5 jours ou selon le besoin. La fréquence de l'addition dépendra de la quantité relative d'eau évacuée et de la sévérité du problème microbologique.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou autres plans ou cours d'eau.

DANGERS/ÉLIMINATION:

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:

Ce pesticide est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Il ne doit pas être employé dans les circonstances où il pourrait pénétrer les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou toutes autres eaux qui sont en contravention avec les exigences réglementaires fédérales ou provinciales. L'exigence des lois applicables devrait être déterminée avant d'employer le produit. Ne contaminez pas l'eau, la nourriture pour les humains ou les animaux par stockage ou disposition. Ne pas réutiliser le récipient vide.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS/PREMIERS SOINS:

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Cause des dommages aux yeux et irritation de peau. Nocif ou mortel si avalé. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez la contamination de nourriture. Portez une

chemise à manche longue, un pantalon long, des chaussures et des bas, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un respirateur approuvé par NIOSH couvrant tout le visage durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Ce produit peut causer un dégagement de cyanure d'hydrogène et/ou d'autres composés de cyanure.

Précautions d'emploi:

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide entre en contact avec la peau par des vêtements mouillés ou lors de déversements. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les réutiliser. Stocker les équipements de protection hors de portée des enfants et des animaux. Évitez de toucher surfaces «propres» tout en portant un équipement de protection (par exemple: volant de véhicule, poignées de portes, comptoirs), ou bien nettoyer ces surfaces par la suite avec de l'eau et du détergent. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Retirer l'équipement de protection dans une zone prédéterminée distincte de vivre ou de travailler domaines. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres. Évitez de vous toucher les yeux et le visage avant de s'être lavé vos mains.

N'utilisez jamais la bouche au produit siphon de conteneurs ou de faire sauter des lignes, des buses bouchées, etc . Réparer ou remplacer les pièces d'équipement de protection individuelle qui sont déchirées ou brisées. Utilisez de l'eau chaude, du détergent liquide lourd, le réglage du niveau d'eau le plus élevé et le plus long cycle de lavage pour laver l'équipement de protection individuelle. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements. S'il est très sale, lavez équipement de protection individuelle deux ou trois fois. Après le lavage, exécutez la machine à laver pendant un cycle complet avec du détergent. Si possible, faire sécher les vêtements sur une corde à linge. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser.

PREMIERS SOINS:

Contact Oculaire: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact Dermique ou avec les Vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Avis au médecin: Dommages probables aux muqueuses suivant l'ingestion pourront présenter une contre-indication a